La Chambre s'ajourne au 28 avril, afin de donner au ministère, le temps de préparer le budget.

M. Crispi assistait à la séance, mais n'est pas intervenu dans le débat.

SONNETS SUR LE SONNET

Un journal d'étudiants reproduit le joli sonnet de M. Henri Meilhac :

Un sonnet, dites-vous ? Savez-vous bien, Madame,
Qu'il me faudra trouver trois rimes à sonnet ?

On signale, dans un vieux traité de versification édité en 1829, un sonnet qui présente avec celui de M. Meilhac de bien curieuses analogies. Cette petite pièce sert de préface au *Dictionnaire portatif des rimes françaises* de P. A. de Lanneau :

Doris, qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais,
Me demande un sonnet, et je m'en désespère
Quatorze vers, grand Dieu ! le moyen de les faire ?
En voilà cependant déjà quatre de faits.
Je ne pouvais d'abord trouver des rimes, mais
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les quatrains ne m'étonneront guère
Si, du premier tiercet, je puis faire les frais.
Je commence au hasard, et, si je ne m'abuse,
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la muse
Puisqu'en si peu de temps je m'en tire si net.
J'entame le second, et ma joie est extrême
Car, des vers commandés, j'achève le treizième
Comptez s'ils sont quatorze, et voilà le sonnet.

NOUVELLES DU JOUR

Un monument en l'honneur des soldats français morts à Madagascar

Paris, 21 mars. — Le comité de Madagascar vient de prendre l'initiative d'ouvrir, avec le patronage du président du conseil et des ministres de la guerre, de la marine et des colonies, une souscription publique, pour élever un monument en l'honneur des soldats et des marins du corps expéditionnaire, morts pendant la campagne de Madagascar.

L'affaire d'espionnage de Nancy

Nancy, 21 mars. — M. Lévy Mayer, une des personnes arrêtées pour espionnage, a été remis en liberté aujourd'hui. Il a été prouvé que le sous-officier Bouillot, s'était rendu personnellement en civil à Metz.

Le banquet de l' « Union Belge » à Paris

Paris, 21 mars. — Le banquet annuel de la société royale de bienfaisance et de secours mutuels l' « Union Belge, » a eu lieu, ce soir, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. le baron d'Anethan, ministre de Belgique à Paris.

Au dessert, M. Robert, président de la société, a porté un toast au roi Léopold II; M. le baron d'Anethan a porté ensuite la santé de M. Félix Faure.

D'autres discours ont été prononcés. Un bal a terminé la soirée.

L'affaire Arton

Paris, 21 mars. — M. le juge d'instruction Espinas a interrogé, cet après-midi, Arton ; le magistrat compte remettre, dans les premiers jours du mois prochain, son rapport complémentaire au procureur de la République.

Les chemins de fer du Sud

Paris, 21 mars. — Suivant la *Patrie*, M. Le Poittevin aurait fait d'intéressantes découvertes parmi les papiers saisis dans le Midi ; de nombreuses convocations seront lancées aujourd'hui, visant d'importantes personnalités du monde politique et du monde de la presse.

En outre, des perquisitions sont imminentes à Paris. M. Le Poittevin entendra, cet après-midi, M. Robin, ancien sous-directeur de la Compagnie du Sud, qui fut acquitté, en même temps que M. Félix Martin.

Il a questionné aussi M. Edmond Magnier.

Les ouvriers allumettiers. — Les nouvelles machines. — Une note du ministère

Paris, 21 mars. — M. Doumer, ministre des finances, fait publier une note indiquant que la substitution des machines à la main d'œuvre, est suffisamment justifiée par le fait que, sur 600 ouvriers de Pantin et d'Aubervilliers, il y en a 200 plus ou moins atteints de nécrose.

D'autre part, les ouvriers, de plus en plus mécontents, et déçus, ont fait appel à l'Union des Syndicats de la Seine qui siège à la Bourse du Travail et qui a promis son concours aux frères menacés en se chargeant d'organiser un vaste pétitionnement contre le projet ministériel.

Dans l'appel qui vient d'être adressé à toutes les organisations ouvrières de France, il est dit notamment :

« Vous devez joindre vos protestations à celles des allumettiers, en déclarant qu'il n'appartient pas au gouvernement, qui prétend protéger les petits contre les potentats du capital, qui est partisan de la politique de la main ouverte contre celle du poing fermé, de réduire à la misère 1,400 ouvriers de ses manufactures et par ricochet, ceux des autres industries, car il faudra bien que ces ouvriers trouvent à s'occuper, et ils feront, de ce fait, une concurrence désastreuse aux autres travailleurs. »

Les déserteurs allemands en Alsace-Lorraine

Metz, 21 mars. — Depuis le 1er janvier, soixante-douze soldats de la garnison de Metz ont déserté.

Les gendarmes et les douaniers répartis sur la frontière sont sur les dents, mais, malgré leur surveillance, ils ne peuvent empêcher les nombreux soldats déserteurs de passer, à cause des nombreux sentiers qui sillonnent les environs.

Un accident à bord d'un cuirassé espagnol Plusieurs blessés

Madrid, 21 mars. — Pendant les essais d'artillerie qui avaient lieu au Ferrol, à bord du cuirassé *Teresa*, la culasse d'un canon a éclaté.

Le commandant Tercer, un lieutenant, un enseigne de vaisseau et six hommes de l'équipage ont été atteints. *Plusieurs sont blessés grièvement.*

Le malade de Bournemouth

Paris, 21 mars. — C'est très probablement dans le courant de la semaine prochaine qu'aura lieu, par le juge du tribunal de Bow-Street, à Londres, le premier interrogatoire, à Bournemouth, de Cornélius Herz.

Le procès des 809 curés bretons

Versailles, 21 mars. — Aujourd'hui s'est dénoué, après cinq audiences, devant le tribunal correctionnel, le procès intenté par 809 curés bretons, à MM. Albert Maréchaux, directeur du *Journal de Seine-et-Oise*, et Paul Vibert, auteur de quinze articles intitulés : *Paysages bretons*.

Le tribunal, par trois jugements très longuement motivés, s'est déclaré incompétent sur tous les points soumis à son appréciation.

Réunion du Conseil des ministres

Paris, 21 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

LES AFFAIRES D'EGYPTE

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître l'état des négociations engagées sur les affaires d'Egypte.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le conseil s'est entretenu ensuite de la question de l'impôt sur le revenu.

DÉCRET RAPPORTÉ

Le président de la République a signé un décret aux termes duquel le décret du 18 mars 1896, admettant les *blés tendres au régime de l'admission temporaire* pour la fabrication de l'amidon est rapporté, ce document n'ayant pas été soumis à l'examen du ministre de l'agriculture dont la signature était nécessaire.

Les souverains de la triplice

Berlin, 31 mars. — La *Gazette de Cologne*, organe officieux, annonce que l'empereur et l'impératrice d'Allemagne se rencontreront à Venise, au milieu du mois d'avril, avec le roi et la reine d'Italie, et que l'empereur d'Allemagne se rendra ensuite à Vienne, pour faire une visite à l'empereur François-Joseph.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Postes et télégraphes de Roubaix. — *Bureau de Sainte-Elisabeth.* — Nous avons déjà parlé des postes et télégraphes de Roubaix, en donnant le mouvement, pour 1895, du bureau central, rue Nain.

Voici maintenant les renseignements concernant le bureau de Sainte-Elisabeth qui a été créé, par arrêté ministériel, en date du 2 février 1892 et ouvert au public le 6 septembre de la même année.

Un grand nombre de Roubaisiens ignorent même l'existence de ce bureau situé, rue Pierre-de-Roubaix, 126.

On se plaint, en général, de son emplacement et on trouve qu'il y aurait avantage à l'installer dans le voisinage de la place Sainte-Elisabeth, *sinon sur la place elle-même.*

Le personnel du bureau comprend un receveur, M. Payelle, ayant, sous ses ordres, trois dames et deux facteurs du télégraphe.

Le guichet postal est ouvert, l'été, du 1er mars au 31 octobre, de sept heures du matin à neuf heures du soir; l'hiver, du 1er novembre au 28 février, de huit heures du matin à neuf heures du soir. Il est fermé à quatre heures du soir les dimanches et fêtes légales.

Le guichet télégraphique est ouvert, en été, de sept heures du matin à neuf heures du soir et, en hiver, de huit heures du matin à neuf heures du soir.

Le départ des courriers — dernière levée de la boîte du bureau — a lieu, à 8 heures 30, pour Lille, Tourcoing, ligne d'Erquelines à Paris, Lille à Calais et Roubaix, à 11 h. 20 pour Mouscron, à Lille avec les correspondances pour l'Angleterre, Arras à Paris, Lille, Tourcoing et passe Lille.

2 h. 10 : *Lille, Roubaix, Tourcoing et les correspondances* pour Halluin, Lille-gare; 4 h. 55, Roubaix, Erquelines à Paris, Maubeuge à Busigny.

7 h. 15 : Lille à Paris-Roubaix; 8 h. 30 : Lille à Calais, Lille à Paris, Paris à Valenciennes, Valenciennes à Paris, Arras à Dunkerque, Lille R. P., Lille-gare, Tourcoing, Roubaix.

Le bureau de Roubaix Sainte-Elisabeth ne fait pas de distributions, ni de levées de boîtes.

Il est parti, chaque jour, en 1895, une moyenne de 900 objets de correspondance de toute nature, soit depuis le 1er janvier au 31 décembre 1895, un total d'environ 328.500 objets de correspondance de toute nature.

Le montant des mandats français émis au Bureau de Sainte-Elisabeth, en 1895, est de 86.083 fr. 42; des mandats étrangers : 19.974 fr. 30; au total : 106.057 fr. 72.

La vente des timbres postes a produit une somme de 42.979 fr. 63.

Il a été payé, en 1895, 48,069 francs de mandats français et 17,344 fr. 82 de mandats étrangers ; soit pour le total des payements : 65,413 fr. 82.

CAISSE D'EPARGNE POSTALE. — Le nombre de livrets délivrés, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1895, est de : 73 ; le montant des sommes reçues, pendant la même période, s'est élevé à : 30,553 fr. 70 et les sommes remboursées à : 30,615 fr. 24.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES. — Le nombre des dépêches expédiées — non comprises les officielles — est de 4.101; celles reçues : 9.442 ; le produit des dépêches envoyées s'est élevé à 5.390 fr. 50.

TÉLÉPHONE. — Le service de la cabine téléphonique est assuré par le personnel du bureau; le produit annuel a été de 48 fr. 50.

En résumé, le produit total des postes, télégraphes, téléphone, pour le bureau de Sainte-Elisabeth, pendant l'année 1895, s'est élevé à : 53.458 fr. 51.

Le bureau central des postes et télégraphes de Roubaix. — *Un projet de l'administration des postes.* — On sait combien la ville de Roubaix se plaint du bureau central des postes et télégraphes de Roubaix, au point de vue de l'exiguïté du local qui ne permet pas l'installation convenable des différents services.

L'Administration des postes s'est enfin émue de cette situation et elle vient de présenter un projet de création et de déplacement du bureau central qui, serait installé à l'angle de la rue Mimerel et du Grand-Chemin, sur une partie de l'ancienne propriété Mimerel.

Ce projet qui éloigne un peu trop le bureau du centre des affaires, ne rencontrera peut-être pas à Roubaix tout le succès qu'en attend l'administration des postes; et il pourrait se faire que les autorités locales ne l'appuient guère, si elles ne le combattent pas.

Les Conseils d'usine. — On nous adresse la communication suivante que nous nous empressons d'insérer :

« Les ouvriers *démocrates chrétiens*, réunis en cercle d'études, rue Pellart 164, ont discuté, pendant plusieurs séances, la question des *Conseils d'usine*.

» Dans leur dernière réunion, ils ont décidé d'adresser, par la voie des journaux, un chaleureux appel aux patrons et aux ouvriers, afin de provoquer la création de ces Conseils d'usine.

» Dans l'état actuel de l'industrie, ces conseils sont appelés à rendre d'immenses services aux patrons et aux ouvriers. Ils constitueront une délégation permanente des ouvriers, un *conseil de conciliation et d'arbitrage* qui empêchera une foule d'abus et préviendra un grand nombre de différends. Ils seront utiles en particulier dans la question des grèves.

» On sait ce qui se passe actuellement :

» Les grèves sont provoquées, le plus souvent, par quelques meneurs ambitieux qui cherchent à pêcher en eau trouble. Ils font déclarer la grève non pas dans l'intérêt des ouvriers, mais dans l'intérêt de leur ambition personnelle.

« Ils prennent un prétexte quelconque. S'il y a une réclamation juste à faire valoir, ils l'exagèrent avec intention et y ajoutent d'autres réclamations injustes et inacceptables. Ils arrivent ainsi à prolonger la grève en exaspérant patrons et ouvriers.

« Cet état de choses, si funeste pour les patrons et pour les ouvriers, serait supprimé par les établissements des conseils d'usine.

» Le patron n'aurait plus affaire à quelques meneurs brouillons, mais à une délégation permanente de ses ouvriers, régulièrement nommée. Les ouvriers auraient confiance dans ces délégués qu'ils auraient choisis eux-mêmes.

» Le conseil d'usine éviterait beaucoup de grèves. Il étudierait les réclamations des ouvriers; il les porterait devant les patrons et ferait ainsi disparaître une foule de malentendus.

» Si la grève éclatait quand même, le conseil d'usine formerait encore l'intermédiaire naturel entre le patron et les ouvriers.

» Le patron pourrait toujours répondre aux meneurs qui voudraient s'immiscer dans la grève : « Je ne vous connais pas ».

» Les ouvriers pourraient toujours s'adresser au conseil d'usine pour transmettre leurs propositions et la paix serait vite rétablie entre les parties.

» Les ouvriers démocrates chrétiens sont donc résolus à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour obtenir la création de ces conseils d'usine.

» Ils comptent que leur appel sera entendu de tous les patrons qui veulent *réellement l'entente des classes* et la solution pacifique des graves questions ouvrières. »

Au Cercle d'études sociales du quartier Sainte-Elisabeth. — Une réunion extraordinaire du Cercle d'études sociales aura lieu, aujourd'hui dimanche, à 4 heures du soir, au café Delespierre, place Ste-Elisabeth.

Tous les membres sont instamment priés d'assister à cette importante réunion, où il sera question des *élections municipales*.

Réunion de la Chambre de Commerce de Roubaix. — La Chambre de Commerce se réunira à la Bourse, mercredi, 25 mars, à 4 heures du soir; voici l'ordre du jour :

1. Question de l'hôtel des postes; 2. Augmentation du nombre des membres de la Chambre; 3. Le service militaire et la mise en valeur des colonies françaises; 4. Magasins généraux: Question de la vente des marchandises; 5. Bureau de douane de Wattrelos: Importation des emballages et des sacs vides; 6. Réponse de M. le Ministre du commerce sur l'insuffisance des installations de la petite vitesse à la gare, 7. Communications diverses.

A la Société de Géographie. — M. R. Villetard de Laguérie, rédacteur au *Temps* et correspondant militaire du même journal pendant la guerre sino-japonaise, a fait, samedi soir, une conférence très documentée sur le « Japon actuel ».

Une assistance des plus nombreuses et des mieux composées occupait entièrement les gradins du grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts industriels.

Présenté par le président M. Bossut, avec courtoisie et délicatesse, le conférencier a répondu en remerciant ses auditeurs d'être venus si nombreux attirés, a-t-il dit, non par sa propre personnalité, mais par l'attrait qu'ils éprouvent pour tout ce qui touche à la géographie et par la sympathie qu'ils professent à l'égard du président de la société.

Il a abordé ensuite son sujet qu'il a traité avec des développements très étendus, présentés avec de fines et spirituelles observations. Les limites d'un compte-rendu ne nous permettent pas de le suivre pas à pas, nous devons donc nous borner à indiquer sommairement les grandes lignes de sa conférence.

Après un exposé succinct de la constitution du Japon, de l'origine de sa dynastie régnante, de son organisation actuelle qui remonte à l'année 1867, M. Villetard de Laguérie *a montré les visées ambitieuses de ce pays que la* guerre sino-japonaise et le traité qui l'a suivie ont démasquées aux yeux des puissances européennes et ont déterminé l'intervention combinée de la France, de la Russie et de l'Allemagne.

Ces visées ont été de supplanter l'influence de l'Europe dans l'Extrême Orient. Le conférencier les a montrées dans les préparatifs de la guerre, dans les opérations de la lutte avec la Chine pour lesquelles le Japon s'était procuré tous les renseignements sur son ennemi et dans les conditions qu'il avait voulu imposer à son ennemi vaincu.

Ses projets ont été en partie déjoués par l'intervention des puissances occidentales ; mais le Japon ne les a pas abandonnés. M. Villetard de Laguérie a fait ressortir le danger que font courir à notre influence, à notre industrie et à notre commerce, la préoccupation constante de ce pays et la tendance inhérente à son tempérament et à ses traditions de réaliser le but qu'il s'est proposé.

Un aperçu sur le sol japonais, sur ses récoltes, sur les conditions de bon marché de l'alimentation et de la main d'œuvre, sur la contre-façon de l'outillage industriel sert au conférencier à appuyer sa thèse.

En terminant, il indique les résultats satisfaisants obtenus par l'Angleterre et conclut que la France peut également se faire une bonne place au Japon. C'est, dit-il, l'impression que je voudrais voir emporter de ma conférence.

La séance a été levée à dix heures: pendant que le public se retirait, M. Villetard de Laguérie a reçu les félicitations du président et des membres du comité qui étaient présents.

Syndicat mixte de l'industrie Roubaisienne. — La Commission de la Caisse de retraites (composée de 4 patrons, 4 employés et 4 ouvriers) se réunira aujourd'hui dimanche, 22 mars, à 11 heures 1/2 du matin, au siège syndical, 22, rue de la Paix.

Ordre du jour : Rapport du Comité d'études des syndics employés exprimant leurs désidérata sur la Caisse de retraites.

La société coopérative l' « Epargne ouvrière ». — La mutualité, sous ses différentes formes, mérite de fixer l'attention de chacun, et en particulier, celle des ouvriers. Mais, quand cette « mutualité » a pour objet de faire construire des habitations ouvrières, au moyen d'un capital constitué par des cotisations mensuelles, d'en livrer la jouissance immédiate aux associés, et de permettre à ceux-ci de devenir propriétaires de leur maison, au bout d'un temps relativement court, — cela mérite un examen attentif et sérieux des travailleurs.

La société coopérative l'*Epargne ouvrière*, dont le siège est établi, 192, rue de l'Ommelet, poursuit ce noble but. Au moyen d'une cotisation mensuelle de un franc, sans autres ressources que celles fournies par les membres actifs et honoraires, l'*Epargne ouvrière*, veut doter chaque ménage d'une habitation saine, bien aérée, où tous les membres d'une famille pourront trouver le bien-être et le confort désirables.

Les fonds versés par les sociétaires sont déposés à la Caisse d'Epargne, en attendant qu'ils soient employés pour les constructions. Mais, s'il plaisait à un sociétaire de se retirer, ses versements partiels lui seraient remis en principal, peu de temps après sa demande en remboursement.

Ce sont des ouvriers qui ont créé l'*Epargne Ouvrière* : les travailleurs peuvent répondre à leur appel.

Les statuts seront remis aux adhérents qui en feront la demande, au siège social, rue de l'Ommelet, 192, au président, M. De Marez, 154, rue Franklin, ou au secrétaire, M. L. Marcotte, 26, boulevard de Colmar.

Les conférences pour les hommes, à Saint-Martin. — Des conférences, spéciales pour les hommes, par le R. P. Clair, seront données le dimanche des Rameaux, à 5 heures du soir, et le lundi et le mardi suivants, en l'église St-Martin.

Le sermon de la Passion sera donné jeudi, à huit heures.

La clôture de la Station de Carême aura lieu le jour de Pâques, aux Vêpres, à 5 heures.

Mort de M. l'abbé Cardon. — M. l'abbé Cardon, élève du séminaire de Cambrai, rentré dans sa famille depuis deux mois, pour raison de santé, vient de succomber aux suites d'une cruelle maladie, après avoir courageusement supporté ses souffrances. Nous prions sa famille d'agréer nos sentiments de condoléances.

Mort d'un soldat roubaisien à Longwy. — On annonce à Longwy, la mort d'un jeune soldat roubaisien de la classe 1895, M. Camille Vandeputte, parti au service depuis cinq mois, en excellente santé, au 9e bataillon de chasseurs à pied.

Les parents qui habitent rue de l'Alma, 234, ont été *avertis de cette triste nouvelle, et ils ont fait les démarches nécessaires* pour ramener à Roubaix le corps de leur fils, dans la soirée d'hier samedi.

Les obsèques de ce jeune homme, mort au service de la patrie, auront lieu demain lundi, à 10 heures un quart, en l'église Notre-Dame.

L'œuvre de la Bouchée de Pain. — Le Comité fait un pressant appel aux personnes qui ont reçu des listes ou des carnets de souscriptions en les priant d'en activer la rentrée. Les notes à payer sont nombreuses et la caisse plus que vide. Aussi le trésorier, 18, rue Fosse-aux-Chênes, recevra-t-il avec reconnaissance toutes les souscriptions et dons que les âmes généreuses voudront bien lui adresser.

Dons reçus pendant la semaine: De M. Georges Ansart, ancien avocat agréé, secrétaire du Conseil des Prud'hommes de Roubaix, 50 francs. — Anonyme un joli lot de vêtements de femme et divers. — Anonyme, un *lot vêtements.*

On nous prie d'annoncer que la vente de charité, organisée par le Comité des Dames protestantes au profit des pauvres, aura lieu mercredi prochain 26 mars, de 2 heures à 7 heures, et le jeudi 26, de 2 heures à 10 heures du soir, dans la grande salle de l'Hôtel des Pompiers.

Fraîcheur et nouveauté, ainsi peut-on résumer l'exposition printanière *de la maison Carré-Desfontaines*, (Emile Delannoy) Grand'Place n° 32.

Ce n'est pas un stock de marchandises défraîchies, hors saison, qu'on offre aux dames comme de véritables occasions, mais bien les toutes dernières créations de la mode.

Des rabais considérables sont faits dès le début de la saison. Pendant quatre jours, Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi les acheteurs pourront en profiter. A mentionner au vol quelques articles :

Broderies dentelles découpées, applications variées, rosaces, feuillages, rattaches, dernières créations depuis 2,45.

Broderies blanches depuis 25 cent.

Broderies blanches robes bébés et jeunes filles, hauteur 1 mètre, depuis 2,10 le mètre.

Application riche sur gaze noire, bleue, paillettes toutes nuances, dessins heureux; volants, bulles, entre-deux, tulle pailleté mousse, noir, mauve, pour garnitures de corsages riches. *Occasions exceptionnelles* :

Gazes gaufrées pour corsages, toutes nuances, le mètre 2 fr. 15.

Gazes gaufrées pour nœuds papillon, le mètre 1 fr.65.

Gazes gaufrées pour jupons, hauteur 1 m. 10 c., le mètre 6 fr. 45.

Rubans pompadour pour robes, chapeaux, teintes mates, très variées, n° 61, le mètre 3 fr. 10.

Ruban satin, toutes nuances, depuis 45 centimes.

Rubans rayés noir et blanc, etc., etc.

Joli choix passementeries jais.

Garnitures corsages, hautes nouveautés, prix exceptionnels.

Taffetas pompadour pour robes, nuances nouvelles, 2 fr. 40.

Taffetas pompadour, qualité extra, 4 fr. 85.

Taffetas quadrillé, 2 fr. 95.

Satin duchesse, 5 fr. 45.

Brochés noirs soie, 3 fr. 25.

Taffetas noir, 1 fr. 95.

Ruches légères, formes élégantes, pour chapeaux, fleurs haute fantaisie, plumes, aigrettes, etc., prix dérisoires.

Jupons soie, volants dentelles, modèles riches, 14 fr. 95.

Jupons moire, toutes nuances, 7 fr. 90.

Cette vente extraordinaire de bon marché aura lieu pendant quatre jours seulement; les amateurs de beau, toutes les femmes soucieuses de leurs toilettes et de celles de leurs bébés feront bien de se hâter.

Le crime de l'Avenue Ampère — Les fausses pistes. — Jusqu'à présent, rien n'est venu mettre la justice sur la trace de l'assassin du jeune Vaneste. Les personnes soupçonnées, et arrêtées, ont toutes pu établir leur innocence, et il est à craindre que cette malheureuse affaire ne soit jamais éclaircie.

Mercredi soir, on avait appréhendé, comme nous l'avons dit le lendemain, un habitant de la rue Marc-Séguin, qui a été conduit entre deux gendarmes, à Lille, les menottes aux mains.

Cet homme, dont nous n'avons pas dit le nom a été relaxé, après comparution devant M. le juge d'instruction Vitry.

Il s'agit de M. François Boulet, âgé de 46 ans, graisseur, habitant, 9, rue Marc-Séguin.

M. Boulet a été confronté, en présence de M. Vitry, avec un témoin de Tourcoing qui avait déclaré pouvoir *reconnaître la personne* qui s'était offerte, la nuit du crime, à reconduire le jeune Vaneste Ce témoin, mis en présence de M. Boulet, n'a pas reconnu ce dernier qui, marié depuis 21 ans, a eu 7 enfants. Il lui en reste trois: un fils de 19 ans une fille de 17, et un autre fils de 10 ans.

Il est occupé à l'établissement de M. Etienne Motte, rue d'Alger. Né à Rouen, M. Boulet est venu habiter Roubaix en 1866. Il n'avait, jusqu'à ce jour, jamais eu maille à partir avec la justice.

Dès que M. Vitry fut convaincu de son innocence, le juge d'instruction donna l'ordre de lui retirer les menottes, et lui dit :

— Vous êtes libre, mon garçon !

Nous donnons acte à M. Boulet de la déclaration qu'il nous a faite.

Depuis quelques jours, il n'est parvenu à la police aucun nouveau renseignement.

Le compagnon du malheureux Vaneste, le petit Vannooteghem, avait déclaré qu'ils n'avaient pris aucune nourriture, après les petits pains achetés à Lille, vers six heures du soir. Mais l'autopsie a prouvé que la victime de cet épouvantable drame, avait mangé du pain et de la viande, vers 1 heure du matin, c'est-à-dire après son départ de la Grand'Place de Tourcoing avec *l'homme complaisant*, ce qui fait supposer que l'assassin et sa victime ont dû s'arrêter avant d'arriver à la funèbre Avenue Ampère.

Une exposition. — C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu, par suite de divers décès, entre autres ceux de MM. Jean et Ernest Lefebvre, le docteur Dubron, etc., l'exposition à l'Hôtel des Ventes, de meubles de salon, salles à manger, tapis d'Aubusson, garnitures de cheminée, chambres à coucher, lustres, piano, objets fantaisie, livres, etc., etc. Nous engageons vivement nos lecteurs à aller visiter cette exposition, que nous avons trouvée des plus intéressantes.

Le cas d'un ouvrier mouleur. — Nous avons dit qu'un ouvrier mouleur, Largillier, avait été mis à l'index de tous les ateliers, parce que, nous a-t-il déclaré, il avait refusé de se syndiquer.

Partout ou Margillier avait été embauché, les autres ouvriers ont quitté le travail, exigeant son renvoi immédiat. Il a trouvé le fait abusif et a cité devant le tribunal civil, trois de ceux qu'il considère comme étant les promoteurs de cette mesure prise à son égard.

L'affaire est venue hier. M. Petit, juge de paix, l'a renvoyée à huitaine pour audition de témoins.

La tentative de meurtre de Leers-Nord. — Une arrestation à Roubaix. — Dans notre numéro du 20 février dernier, nous avons donné tous les détails d'une tentative de meurtre commise à Leers-Nord (Belgique). Un marchand de volailles, Georges Demeulemeester, âgé de 24 ans, demeurant à Helchin, se trouvait à Leers-Nord (Belgique), dans l'après-midi du 17 février, avec un de ses camarades ; tous deux étaient en état d'ivresse.

En sortant d'un estaminet, Demeulemeester aperçut un haleur de bateau, Gustave Dutrieux, dit *Brac*, dont le cheval remorquait un chargement d'orge.

En le voyant, Demeulemeester devint furieux ; car il nourrissait contre Dutrieux une vieille rancune; celui-ci l'avait fait condamner deux fois à quinze jours de prison et à 70 francs d'amende, pour un vol de volailles.

Il s'avança vers Dutrieux et, tirant un couteau de sa poche, lui en portait deux coups à la hauteur de la ceinture; puis, aidé de son camarade, tous deux essayaient de le jeter dans le canal.

Demeulemeester avait pris ensuite la fuite et était toujours recherché par la police belge.

Un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui et, dans la nuit de vendredi à samedi, le marchand de volailles a été arrêté à Roubaix, à l'estaminet Liétard, au boulevard de Beaurepaire, par les agents de sûreté Gautier et Pontier. Demeulemeester a été écroué au dépôt central et conduit à Lille, en attendant son extradition.

A la « Compagnie franco-russe. » — Voici bientôt un an qu'une famille russe a installé, à l'angle de la Grand'Place et de la rue du Château, un magasin où des milliers d'objets se vendent à des prix vraiment dérisoires.

A signaler d'abord un important rayon de lingerie, dont tous les articles se font remarquer par leur fraîcheur, leur élégance, et, ce qui ne gâte rien, par leur solidité.

Puis, ce sont des quantités immenses de rubans et de passementeries; les couturières peuvent y trouver de très grands avantages, car ces marchandises, qui sont de première qualité, sont livrées à d'excellentes conditions.

Les flanelles et les jerseys, en pure laine, se recommandent aussi à l'attention des acheteurs.

Pour les cérémonies de première communion, il y a un choix très-varié d'objets de tous genres, tels que gants, mouchoirs, livres de messe.

Cette maison a, seule, le dépôt, à Roubaix, d'un corset breveté, la *Pratique*, d'un nouveau modèle, et très économique : fait curieux et nouveau, toutes les baleines et ressorts s'enlèvent à volonté, en moins de cinq minutes, sans qu'il faille rien découdre. Grâce à cette précieuse facilité, une dame peut laver elle-même son corset et le tenir toujours dans le meilleur état.

Comme on le voit, il y a, dans cette maison, d'excellents achats à faire.

Une arrestation pour vol à Gand. — Un marchand de « quatre-saisons ». Jean Buyle, sujet belge, a été arrêté, vendredi après-midi, chez lui, rue de la Guinguette, par l'agent de sûreté Anselin.

Buyle, inculpé d'un vol commis à Gand, est réclamé par le Parquet belge ; en attendant son extradition, il a été conduit à Lille. Cet individu est âgé de 34 ans.

Une femme prise en flagrant délit de vol. — Une ménagère de la rue du Fontenoy. Virginie Dejonghe, âgée de 45 ans, a été arrêtée, samedi, à 10 heures du matin, aux Halles Centrales, au moment où elle dissimulait, dans son panier, des serviettes qu'elle venait de dérober à la boutique de Mme Secret, de Tourcoing.

Conduite au commissariat de M. Broigne, Virginie Dejonghe, en outre des serviettes volées, a été trouvée en possession de quatre kilogrammes de viande, qu'elle a avoué avoir volée aux Halles. Elle a été écrouée au dépôt central.

Une arrestation pour escroquerie. — Il y a deux jours, un garçon de café, Gustave Lestres, demeurant place de la Gare, 3, remettait à un journalier, Auguste Vanhasbroucq, âgé de 18 ans, sans domicile fixe, une somme de 6 francs, en le priant de la remettre à un tailleur, en échange d'un vêtement en réparation.

Vanhasbroucq se servit de la somme qui lui avait été confiée, pour courir les estaminets. Il ne reparut plus, et M. Lestres dût porter plainte à M. Villon, commissaire de police.

Le jeune voleur a été arrêté, vendredi, à 9 heures 1/2 du soir, par le brigadier de police Calonne, dans la salle des Pas-Perdus de la gare.

Le printemps nous est venu avec son clair soleil. Il est temps, grand temps de penser à nos parterres. M. Carlier-Relof, rue de la Gare, s'occupe de la décoration des jardins à des prix très avantageux.

A partir du 1er avril, on trouvera chez lui, à des prix exceptionnels, des boutures de chrysanthèmes. On sait que M. Carlier en possède une collection remarquable, qui lui a valu des récompenses extraordinaires aux expositions horticoles.

Les expulsés — La police de sûreté a mis, samedi, à midi, en état d'arrestation, une tisserande de la rue Watt, Marie Fourrez, âgée de 22 ans, qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

A trois heures, un forgeron, Charles Vandeputte, âgé de 55 ans, qui habite le hameau du Petit-Courtrai, à Mouscron, a été arrêté, pour le même motif, boulevard Gambetta.

— Les agents de sûreté Planckaert et Vermant ont procédé, samedi matin, au quai de Wattrelos, à l'arrestation d'un déchargeur de bateaux, Auguste Pattyn, demeurant au hameau du « Ballon » à Herseaux, pour infraction à un arrêté d'expulsion, en date du 8 septembre 1894.

Menus faits. — Un journalier, César Desboulet, âgé de 46 ans, demeurant rue du Collège, a été arrêté, rue de la Gare, pour ivresse, et injures à l'agent Rousseau.

La Pâtisserie Saint Georges fera, pour dimanche prochain, un étalage splendide de petits articles pour Pâques à des prix exceptionnels, elle engage beaucoup les personnes de se rendre compte du bon marché et de la qualité. La maison possède toujours les dernières nouveautés pour baptêmes, ainsi que les dragées, tout ce qu'il y a de fin à 3,00 et 3,50 le 1/2 kilo. 1551d

Croix. — *Une réunion socialiste.* — Une conférence publique a été donnée, samedi soir, dans la salle de l'estaminet Prouvost, par M. Siauve-Evausy rédacteur en chef du *Réveil du Nord*. Cent cinquante personnes, parmi lesquelles beaucoup de jeunes gens, y assistaient. La réunion est ouverte à huit heures et demie, sous la présidence de M. Forter, assisté de MM. Desbarbieux et Sorel.

M. Siauve-Evausy expose quelle doit être l'attitude du parti socialiste aux prochaines élections; il parle brièvement de l'œuvre de la municipalité roubaisienne et de celle des députés socialistes qui, actuellement, soutiennent le ministère.

En parlant des anarchistes, il affirme que ce sont les bourgeois qui les ont créés et que derrière eux actionne toujours la police — la basse police, comme il l'appelle. Il cite ensuite le fait d'une famille dont le père est malade et à laquelle des secours auraient été refusés, et termine en invitant les socialistes à s'unir.

M. Forter donne lecture d'un ordre du jour qui est acclamé; puis le citoyen Desbarbieux parle d'une alliance conclue entre les adversaires du parti socialiste et la réunion prend fin, à neuf heures et demie, sans incident.

Un livre nouveau de Tante Rosalie. — *Les 52 semaines de Tante Rosalie.* — Ouvrage contenant recettes, indications, procédés inédits; éclaircissements et développements sur les matières traitées dans les ouvrages précédents du même auteur. Les 52 semaines complètent heureusement les propos de Tante Rosalie. Les personnes qui possèdent ce dernier ouvrage feront une acquisition utile en y joignant les 52 semaines. Elles se vendent à la librairie du *Journal de Roubaix* au prix de 1.75, et 2 fr. par poste.

Communications

ENTERREMENTS DU 22 MARS. — M. Hubert Macant, 3 h. 1/4 Notre-Dame. — M. Albert Matthys, 3 h. 1/2 Saint-Jean-Baptiste. — M. Actéon Tranchant, 2 h. Saint-Sépulcre. — M. Emile Delmotte, 3 h. 1/2 Saint-Joseph. — M. Léon Vandervaere, 5 h. Notre-Dame.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS MILITAIRES DE L'ARMÉE DE MER. — Ce soir, à 4 heures 1/2 très précises, réunion générale extraordinaire pour la réception de M. Lainé, président d'honneur. La commission compte sur la présence de tous les sociétaires. Insignes de rigueur.

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 3020—41550

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

WATTRELOS

Les « Enfants de la Lyre » feront, aujourd'hui dimanche, une promenade militaire. Repos à *la Plume* et au Bas-Chemin.

Les musiciens se réuniront au local, à 2 heures 1/2, en petite tenue.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,60** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
- SUCCURSALES -

A ROUBAIX	A TOURCOING
Rue du Bois, 13.	Rue de l'Hôtel-de-Ville, [illegible]
Rue de l'Industrie, 2.	Rue de Gand, 91.
Rue Pierre-de-Roubaix, 13[illegible]	Rue du Tilleul, 16.
Rue Pierre-de-Roubaix, 53.	A CROIX
Rue de l'Epeule, 188.	Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de Tourcoing, 133	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue du Tilleul, 137 et 139.	A WATTRELOS
Boulevard de Strasbourg, 136.	Salembier-Hollebecq, r. Carnot
Rue d'Alsace, 84.	A Lys-lez-Lannoy
Rue du Collège, 71 bis.	Wallays, rue du Bois.
Rue de la Halle, 9.	A LILLE
Rue Notre-Dame, 47.	Rue Esquermoise, 18.
Rue de Lille, 107.	A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Chaussée, [illegible]	Rue de la Lampe, 33.
Rue Decrême, 37.	A CALAIS
Rue Turgot, 68.	Rue Lafayette, 68.
Rue du Lieutenant-Castelain, [illegible]	Rue des Boucheries,
Place de la Gare, 1[illegible]	A BERCK-SUR-MER
Grande-Rue, 38.	Gde épic. modèle, pl. de l'Egl.
Rue du Fort, 86	A PARIS
Rue de Béthune, 31.	Rue Vivienne, 26
Rue de Naples, 88	

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 87903

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Le service d'hygiène et de salubrité. — Le chef de ce service, M. Rembauville, vient de présenter, dans un rapport très documenté, d'intéressants renseignements concernant l'année 1895. Nous avons cru qu'il y aurait quelque profit à analiser ce document.

L'un des premiers tableaux est relatif à la répartition des décès par cause et par âge. En 1895 le nombre des décès s'est élevé à 1516 (non compris 111 morts-nés). Sur ce chiffre, 485 décès se rapportent aux enfants de moins

FEUILLETON DU 23 MARS 1896. — N° 31

BLESSÉE AU CŒUR

Par Jules MARY

DEUXIÈME PARTIE

LES MISÈRES D'UN CONDAMNÉ

I

Mais cette première ligne franchie, deux autres restaient à affronter.

Celle du poste de gendarmerie, celle du poste indigène.

Et presque plus de broussailles ; à peine, de-ci de-là, quelques arbres, des bouquets de palmiers ou de niaoulis.

Haudecœur s'était rendu compte de tout cela dès le premier jour.

Il résolut de s'assurer, la nuit, de ce qui se passait.

— Choisir pour cela une nuit tiède et claire eût été commettre une imprudence inutile. Mieux valait patienter, attendre quelques-uns de ces orages terribles qui, parfois, fondent à l'improviste sur la colonie comme un fléau.

La nuit propice le favoriserait.

Si la tentative échouait, du moins il aurait tâté le terrain, aurait pris quelques points de repère, et confiant dans son sang-froid, il était sûr de ne s'engager à fond que s'il ne voyait devant lui aucun danger.

Si la tentative réussissait, il irait dans la même nuit jusqu'à Nouméa, essayerait d'y changer ses vêtements de déporté contre d'autres moins facilement reconnaissables, d'acheter quelques armes et regagnerait la brousse avant qu'on se fût aperçu de sa disparition.

Afin de tout prévoir, il laisserait dans sa paillotte, sur la table, bien en évidence, une lettre adressée au chef des surveillants, dans laquelle il dirait que ne pouvant supporter plus longtemps son exil, il s'était donné la mort en se jetant dans la mer. On savait que, sur la *Danaé*, il avait déjà une fois tenté de se suicider.

Cela n'étonnerait sans doute pas. On rechercherait son corps parmi les récifs, mais si le corps n'était pas retrouvé, n'était pas repoussé par la mer sur les bancs de corail, ne supposerait-on pas qu'il était devenu la proie des requins ?

— Peut-être cela vaudrait-il mieux que de chercher un complice, se disait-il. Dans tous le cas, il sera toujours temps plus tard, si j'échoue.

Dès lors, il attendit.

Un mois s'écoula encore. Le ciel restait immuablement bleu.

Pourtant, un matin, lorsqu'il descendit de son lit de feuilles sèches, tassées entre quatre planches, Haudecœur distingua vers le Nord un léger nuage blanchâtre.

Ce n'était rien, grand comme un mouchoir de poche.

Mais vers midi, cela se développa singulièrement, la moitié du ciel en fut couverte ; et les nuages étaient d'une couleur cuivrée effrayante recélant la foudre et la ruine.

Pourtant un calme complet ; pas la moindre brise.

La chaleur était accablante, insupportable.

— Ce sera pour ce soir ! murmura Haudecœur avec un frisson.

Vers huit heures, le vent s'éleva ; il y eut quelques larges gouttes de pluie : puis soudain l'orage éclata, dans toute sa subite et formidable intensité.

Les ténèbres étaient si épaisses que les cases des déportés n'étaient plus visibles qu'à la lueur des éclairs.

La foudre grondait, incessante, avec des éclats sinistres, des crépitements funèbres et parfois quelque haut palmier, touché à la cime, se brisait et s'écroulait comme un géant vaincu. La mer venait mêler ses fureurs à tout ce déchaînement de la nature en révolte et ses grondements lointains semblaient vouloir servir d'accompagnements aux grondements du tonnerre. La pluie tombait par torrents, une pluie diluvienne dont aucun orage d'Europe ne peut donner une idée ; c'était plus qu'une pluie ; c'était une nappe d'eau qui dévalait sur la terre des profondeurs du ciel. Rien ne résistait à cela, tout était broyé, noyé, entraîné ; récoltes perdues, plantations effondrées ; travaux bouleversés ; des rafales s'engouffraient parfois sous les toits des paillottes et les enlevaient, les emportaient comme un fétu, les faisant rouler à travers l'espace pour les jeter en pleine mer.

— Si j'avais fait faire ce temps-là sur mesure, pensa Haudecœur, il ne m'irait pas mieux.

La perspective de la liberté peut-être prochaine, la fièvre du danger à courir lui redonnaient un peu de gaieté.

Sa case était solide et résistait au cyclone.

Il écrivit sa lettre au surveillant, la plaça bien en évidence, en posant dessus un caillou pour qu'elle ne tourbillonnât point aux courants d'air et pour qu'elle ne se mouillât point à la pluie qui traversait le toit.

Il mit dans sa poche l'argent péniblement économisé.

Pour être plus libre de ses mouvements, il ne voulut s'embarrasser ni d'aucun outil ni d'aucune arme.

Et les pieds nus, pour faire moins de bruit, la tête nue, vêtu seulement de sa chemise de laine et d'un pantalon de toile serré à la ceinture par une corde, il sortit de la paillotte.

L'ouragan avait une telle violence que, du premier coup, il faillit être renversé.

Les condamnés dont les cases avaient été démolies s'étaient réunis en plein air et attendaient stoïquement sous la pluie la fin de la tourmente.

Ils n'échangeaient que de rares paroles.

Mais, dans un éclair, Haudecœur aperçut leur groupe.

Il put même s'en approcher, sans être vu, écouter ce qu'ils disaient, mais cela ne l'intéressait guère.

L'un d'eux, pourtant, venait de murmurer :

— Belle nuit pour une évasion !

— Les sentinelles sont doublées à tous les postes, quand il fait de l'orage, tu le sais bien, fit un autre. Les factionnaires doublés !

Haudecœur entendit.

Mais il était résolu, ce soir là, à tenter l'aventure.

En dehors des dernières cases, il se trouva dans la solitude la plus absolue. Plus loin, le chemin de ronde. La nuit était si opaque que les fanaux ne s'apercevaient pas. Et la pluie complice de l'évasion paraissait redoubler. Il était obligé de longer le chemin de ronde, non de le traverser. Il s'en approchait, rampant dans la vase liquide que l'eau déroulait en torrents fangeux.

Souvent, il s'arrêtait, attendant un éclair, afin de juger s'il se rapprochait, si quelque danger n'était pas là tout proche.

Grâce aux éclairs, il pouvait voir.

Il rampait sous le talus de la route ; au-dessus de lui, de temps en temps, les guérites avec leurs factionnaires.

Mais par cet orage, les factionnaires avaient beau être doublés, la surveillance en était forcément relâchée ; les soldats attendaient, à l'abri, la fin de la tourmente, et de temps à autre seulement se risquaient à jeter un coup d'œil au dehors.

Bientôt tout cela fut derrière lui.

La première ligne était franchie.

Des ruisseaux profonds s'étaient formés, alimentés par les cataractes qui tombaient du ciel.

Haudecœur suivait de préférence ces ruisseaux, ayant parfois de l'eau jusqu'à la ceinture, parfois tombant dans quelque trou et n'ayant plus que la tête hors de l'eau.

Ce fut ainsi qu'il atteignit la route transversale qui barre la presqu'île.

Là aussi, nous l'avons dit, des postes et une surveillance active.

Stoïque sous la tourmente, enveloppé dans son manteau, un soldat, appuyé sur son fusil, n'avait même pas voulu entrer dans sa guérite.

Celui-là veillait.

Haudecœur l'aperçut la dixième partie d'une seconde.

Lui-même avait-il été vu?

Fut-ce son imagination, ou bien avait-il vraiment entendu ?

Il lui sembla distinguer le bruit particulier du fusil qu'on arme.

Haudecœur avait de l'eau jusqu'au cou. Il enfonça la tête sous l'eau.

Aux premiers éclairs, le soldat regarderait et ne verrait plus rien. Haudecœur retint sa respiration autant qu'il le put, accroché à une racine de palétuvier au fond de cette eau fangeuse.

Puis il remonta, hasarda la tête, sortit du ruisseau, atteignit un léger renflement du terrain contre lequel il s'abattit, immobile.

Aux premiers éclairs, il regarda.

Le factionnaire avait le fusil à l'épaule prêt à faire feu.

Mais le forçat avait disparu.

Le soldat crut s'être trompé et à l'éclair suivant Haudecœur put le voir qui avait repris, appuyé sur son arme, sa posture indifférente sous les seaux d'eau qui lui tombaient sur les épaules.

Quelques secondes après, Haudecœur était à l'abri.

Là, déjà, il était presque libre et pouvait évoluer entre la ligne défendue par la surveillance militaire et les deux lignes intérieures gardées la première par la gendarmerie et l'autre par la police indigène.

Entre ces lignes, de vastes champs couverts de cultures de maïs, de cannes à sucre, de ricin, de tabac, puis quelques buissons, des arbres, sur lesquels passait *la rafale* qui les tordait et en *écrasait* beaucoup.

Haudecœur se redressa. Depuis sa case, il avait marché en se courbant, la tête aux genoux, ou en rampant comme un reptile.

Toutes les routes, tous les chemins dans la brousse sont coupés par des postes de gendarmes.

Haudecœur n'avait jamais pu pénétrer jusque-là et ignorait la configuration du terrain, mais il connaissait l'existence des postes et à peu près leur situation.

Il se jeta dans la brousse et dans les hautes herbes, les broussailles presque impénétrables à tout autre que les indigènes ou aux forçats courant à leur liberté il s'avança lentement, évitant les postes, qu'il devinait, lorsqu'il arrivait à quelque clairière.

L'orage avait diminué de violence ; le tonnerre ne grondait plus ; les éclairs étaient plus rares ; mais la pluie tombait en rafales sans arrêt, couvrant la presqu'île d'un vaste lac bourbeux.

Il allait un peu au hasard, dans ces ténèbres, ayant perdu l'orientation, certain seulement que les broussailles, en se continuant, l'éloignaient du camp, mais ne sachant pas si elles le conduisaient à la mer ou dans l'intérieur des terres.

Mais il ne s'en inquiétait pas.

Au jour, il saurait bien s'y retrouver.

Il calculait, au temps qui s'était passé depuis qu'il avait laissé derrière lui la seconde ligne de surveillance, qu'il devait avoir dépassé les postes des gendarmes et même ceux des Canaques.

Toutefois, dans l'incertitude, il ne négligeait aucune précaution.

Malheureusement, il ignorait que les factionnaires indigènes, au lieu de garder les routes et sentiers, ainsi que nos soldats, sont éparpillés dans la brousse même, invisibles par conséquent, et là, l'oreille exercée à tous les bruits, ils veillent.

Le campement de leur poste, composé de quelques huttes en paille entourées d'une palissade, seul, est sur la route qui va de Nouméa à Bourail et Tiremba, en longeant d'assez près la côte. Aussi longtemps qu'il avait marché entre les postes des gendarmes, les broussailles l'avaient sauvé. Ce qui l'eût sauvé, à cette heure où il se trouvait au milieu des Canaques, c'eût été d'abandonner les brouissailles et de suivre hardiment les sentiers et les routes.

Il entendit tout à coup, près de lui, dans l'ombre une exclamation rude en langue canaque, dont il savait déjà quelques mots :

— *Bad man ! !*. . méchant homme ! !. . .

Il se baissa vivement pour se dérober sous les herbes, mais pas assez vite, cependant, car il sentit une douleur aiguë à l'épaule.

L'indigène, malgré la nuit profonde, avait lancé sa sagaie, qui eût percé Haudecœur de part en part si instinctivement il ne s'était pas courbé.

Elle lui avait atteint le haut du bras, près de l'épaule, le perçant de part en part.

Haudecœur eut un éblouissement.

— Je suis perdu ! Cet homme va donner l'éveil.

Et c'était vrai. Le sauvage avait poussé un long cri guttural.

Puis, bravement, il s'était jeté sur Haudecœur fuyant dans l'obscurité.

Les Canaques sont d'une agilité extraordinaire.

En quelques bonds, il eut rejoint le forçat.

Haudecœur, se voyant poursuivi, s'était arrêté. En cette minute suprême, où peut-être il jouait sa vie, toute indécision l'eût perdu.

Mais Haudecœur était énergique et résolu.

Il avait arraché la sagaie de sa blessure et l'avait conservée.

Il s'accroupit dans les herbes, l'arme prête, la tenant comme une lance, et ce fut sur la pointe de cette lance qu'il reçut le sauvage dans son dernier bond.

L'homme tomba avec un rugissement !... Il ne bougea plus.

Etait-il blessé ? Certes !... Etait-il mort? Haudecœur ne songeait guère à s'en assurer...

Dans le lointain, quelques cris retentissaient.

Le poste canaque était sur pied et sans doute cherchait à se mettre en communication avec le factionnaire qui lui avait donné l'éveil.

Haudecœur souffrait beaucoup de sa blessure.

Le sang coulait en abondance. S'il avait fait jour, on aurait pu aisément le suivre à la piste. Heureusement, la pluie lavait le sang qui tombait goutte à goutte, sur les hautes herbes.

Il déchira sa chemise, tout en courant, s'en enveloppa l'épaule du mieux qu'il put.

Ce qui était à craindre pour lui, ce n'était pas seulement la poursuite des Canaques, c'était que ceux-ci donnassent l'éveil aux postes de gendarmerie et au poste militaire, l'éveil se répercutant de là sur le chemin de ronde.

Mais les Canaques mettraient du temps à retrouver leur camarade blessé ou mort, à se rendre compte de ce qui s'était passé.

Ce temps était précieux pour Haudecœur.

Il devait en profiter.

Sans plus rien craindre, il courait de toutes ses forces, sur le chemin parcouru tout à l'heure, suivant les déclivités du terrain, ne s'arrêtant pour se raser à terre que lorsqu'il savait rencontrer quelque poste.

Du reste, peu lui importait qu'on vît cette ombre fuyante errer par la campagne, dans cette nuit.

Il rentrait au camp : les soupçons ne seraient pas éveillés ! La consigne était de laisser sortir, et non point de laisser entrer.

Mais l'important, pour Haudecœur, était qu'on ne le reconnût pas, qu'on ne le soupçonnât point, le lendemain, d'être l'auteur de cette tentative d'évasion.

Car, alors, il eût été perdu...

Et il courait, dévalant par cette obscurité intense, parfois se butant contre quelque obstacle invisible et tombant, se relevant alors et reprenant sa course avec rage.

La pluie diminuait, et le vent toujours violent commençait à déblayer le ciel, où, parfois, entre des nuages noirs, apparaissaient quelques clous d'or scintillant sur un bleu sombre.

Quelques minutes encore et il était probable que la tourmente aurait cessé ; avec la tourmente, ces ténèbres protectrices disparaîtraient, non point pour faire place au jour, — il était environ deux heures du matin, — mais pour laisser s'écouler la nuit dans un calme complet. Alors, la nuit moins obscure livrerait le secret de l'évasion et les dangers s'accumuleraient autour de Haudecœur, plus grands, presque insurmontables.

Il le comprit et hâta sa course.

Il était haletant. Par bonheur, son bras engourdi ne le faisait plus souffrir, en ce moment, Mais s'il avait eu quelque lutte à soutenir, il en eût été incapable.

Il s'arrêta un instant pour reprendre haleine.

Et il en profita pour écouter s'il était poursuivi.

(*A suivre.*) JULES MARY.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. Ma Cure d'Eau. Vivez ainsi, de l'abbé Kneipp, prix 3 fr. 50. Conférences populaires par l'abbé Kneipp, prix 1,20. Les plans monumentaux de Roubaix et de Tourcoing, prix 1 fr. Les petits plans de poche d'après les derniers documents prix 0,40.